



ENERGIC ST 52 55

Créée en 2007, l'association Energic ST 52 55 regroupe 101 entreprises et plus de 4500 emplois répartis sur l'ensemble du territoire de Meuse et Haute Marne (pour un chiffre d'affaires de 690 millions d'euros). Sa vocation est d'aider les PME de ces deux départements à associer leurs compétences pour se positionner sur le marché de l'énergie au sens large et en particulier du nucléaire.

Contact

Antoine Leconte : Président
Florence Hutin Obara : Directrice
Tel : 06 80 89 68 80

CAHIER D'ACTEUR N°27

CIGEO, une chance pour le développement économique du territoire meusien et haut marnais

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS DE ENERGIC ST 52 55

Energic ST 52 55 est née de la volonté, partagée par les grands donneurs d'ordre impliqués dans le projet Cigéo (AREVA devenu ORANO, EDF, l'ANDRA et le CEA), de mener une réflexion sur la capacité des entreprises de Meuse et Haute Marne à développer leurs compétences et à répondre à ces marchés de complexité variable. L'association a ainsi été créée dans le prolongement de la loi de programme instaurant l'accompagnement économique des entreprises concernés par le projet d'enfouissement de déchets sur le site de Bure.

Dès son origine, l'objectif de l'association a été de fédérer et de créer un réseau capable de faire évoluer les entreprises adhérentes d'une fonction de simples sous-traitants vers un rôle de partenaires essentiels des activités énergétiques liées à Cigéo.

Le projet Cigéo représente un enjeu majeur, tant au niveau national que territorial. Sur le plan national, l'ANDRA s'engage, à travers ce projet, à gérer les déchets radioactifs français, préservant ainsi les générations présentes et à venir. Au niveau territorial, Cigéo est une opportunité de créer un pôle de compétence spécialisé. Une vitrine offrant aux entreprises du territoire de nouvelles perspectives d'exportation de leur savoir-faire.

1/ REGARD SUR LA SITUATION ACTUELLE

L'implantation de Cigéo sur la Meuse et la Haute Marne justifie, qu'en contrepartie, ces départements et leurs entreprises fassent l'objet d'une attention particulière. En d'autres termes, ce projet majeur pour la nation française doit profiter au territoire sur lequel il prévoit de l'implanter. De ce point de vue, les aides au développement local des communes ne suffisent pas. C'est bien en termes d'activité économique locale et d'emplois durables que sa rentabilité devra être mesurée.

Le chiffre d'affaires réalisé par nos entreprises pour le compte des producteurs liés au projet Cigéo et leurs sous-traitants (de rang 1, voire de rang 2), est passé de 4 M€ fin 2007 (pour 64 adhérents) à 24 M€ fin 2018 (pour 98 adhérents), avec des pics jusqu'à 35 M€ en 2013.

A noter qu'une partie de cette activité concerne des réalisations ponctuelles et non renouvelables comme les installations de bâtiments. Parmi les entreprises adhérentes concernées, quelques-unes, qui réalisent une part importante de leur activité à l'export, sont habituées aux marchés industriels de grande envergure. D'autres, très nombreuses et de petites tailles, ne disposent pas en revanche des structures managériales, commerciales et qualifiantes requises par les marchés nucléaires.

2/ DES REUSSITES, DES ECHECS, DES CRAINTES...

A ce chiffre d'affaires global réalisé par les entreprises viennent s'ajouter d'autres points positifs, source de retombées économiques : les formations spécifiques au nucléaire, l'ouverture et l'extension du centre de stockage de pièces de rechanges de Velaines, la base de maintenance de Saint-Dizier ou encore les projets d'EDF. Nous fondons beaucoup d'espoir sur ceux de Tronville et de Bure estimés à plus de 20M€ avec plus de 20 emplois directs à la clé. La création du bureau des services industriels sur le site de la BAMAS a par ailleurs pour vocation de valoriser les savoir-faire locaux des entreprises prestataires et, dans un second temps, de dupliquer cette action sur le projet Cigéo.

Ces réussites et ces raisons d'espérer sont contrebalancées par des échecs et des craintes. Les initiatives menées par EDF et ORANO pour la création de deux Groupements d'intérêt Economiques (GIE) se sont malheureusement soldées par un échec. L'investissement des entrepreneurs dans la qualification n'a pas eu non plus les effets escomptés. L'objectif de 60 M€ de travaux, prestations et fournitures que nous avons fixé pour nos adhérents, n'a pas, à ce jour, été atteint.

Bien que comptant des entreprises de renommée internationale, nos deux départements vivent depuis de nombreuses années un déclin démographique et économique parmi les plus rigoureux de France. Ce constat d'un territoire vieillissant, menacé à terme de désertification, renforce l'association Energic ST 52/55 dans sa conviction : encouragée par Cigéo, l'évolution du site de Bure vers un grand pôle du nucléaire doit se faire autour et avec les entreprises locales.

3 / NOS ATTENTES : UNE PREFERENCE BI-DEPARTEMENTALE

Le développement économique de nos entreprises doit être un tremplin pour l'attractivité de cette région. Une préférence bi-départementale « Meuse-Haute Marne » est à ce titre indispensable, une clause de territorialité devant être explicitement actée entre nos entreprises et les donneurs d'ordre. Repenser et fiabiliser le modèle de concertation entre les grands donneurs d'ordres et nos entreprises est nécessaire. Cigéo doit être l'occasion de booster le tissu industriel local, de conserver, en la formant davantage, la main d'œuvre qui a déjà contribué au succès de nos entreprises. Le projet d'enfouissement des déchets est pour notre territoire l'opportunité de devenir un pôle attractif pour du personnel hautement qualifié venant d'autres horizons.

Ce développement devra également se faire en valorisant les compétences. Nos départements sont parmi les plus pauvres en enseignement supérieur. D'où un besoin impératif de développer des structures, comme par exemple le POCES à Ecurey, capables d'absorber les formations nécessaires aux prérequis. Pour entretenir cette spirale positive, des formations diplômantes, comme celles en environnement

nucléaire mises en place au Lycée Blaise Pascal de Saint-Dizier, devront être pérennisées.

CONCLUSION

Le rôle de l'association Energic SDT52/55 n'est pas de se prononcer sur le projet Cigéo auquel les entreprises accordent pleinement leur confiance, tant dans sa pertinence que relativement aux conditions de sécurité du stockage. S'agissant des entreprises exogènes motivées par le projet, nul doute qu'elles devront s'appuyer également sur le territoire et faire travailler les entreprises locales. Pas seulement comme simples sous-traitants mais en développant des synergies qui favorisent l'épanouissement humain, technologique et financier des entreprises.

Le projet Cigéo est, certes, un projet à très long terme. Dans le contexte économique actuel, il est cependant nécessaire d'intégrer le fait que nos entreprises et leurs dirigeants sont, eux, confrontés à la survie, à court terme, de leurs unités. Responsables de nombreux emplois qu'il faut préserver et accroître encore, la gestion au quotidien est leur préoccupation première. Nous attendons donc des grands donneurs d'ordre du nucléaire une aide concrète, active et permanente. Ils sont en grande partie la clef de voute de la pérennité de nos entreprises.